

PROVINCE DE QUÉBEC
Commission scolaire des Hauts-Cantons

05

Séance du Conseil d'établissement de l'école de la Rose-des-Vents de Stornoway, tenue le 11^e jour du mois de mai 2022, à 18 h 30, à l'école de la Rose-des-Vents, située au 475, Route 108, à Stornoway

Sont présents :

Membres – Parents	Membres - Personnel
Marjorie Matte-Despatis	Sabrina Allen
Kim Rousseau	Manon Carrier
Mylène Bouffard	Gabrielle Bolduc (virtuellement)
Marie Bourassa	

Directrice par intérim : Isabelle Boulet

Représentants de la communauté : Linda Bouchard Bouffard

Est absent :

Guylaine Gosselin (Jessica Burnand-Bouffard)
Suzanne Garant

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 mars 2022
4. Suivi au procès-verbal
5. Rapport budgétaire du CE
6. Facture aux parents (principe d'encadrement des coûts) (art. 77.1)
7. Liste de matériel scolaire 2022-2023
8. Code de vie 2022-2023 (art. 76) (adoption)
9. Voyages de fin d'année et activités spéciales
10. Guide des parents du service de garde
11. Transport scolaire maternelle 4-5 ans
12. Informations
 - 12.1 Présidence
 - 12.2 Déléguée au comité de parents
 - 12.3 Enseignant(e)s
 - 12.4 Service de garde
 - 12.5 Membres de la communauté
 - 12.6 Direction
 - 12.7 O.P.P.
 - 12.7.1 Plan de financement – Coin calme
13. Varia
14. Questions du public
15. Date de la prochaine rencontre : le lundi 13 juin 2022 à 18 h 00
16. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Madame Isabelle Boulet se présente et souhaite la bienvenue à tous.

CE2122-029

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Kim Rousseau, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE2122-030

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 MARS 2022

Sur la proposition de Mylène Bouffard, le procès-verbal de la réunion du 22 mars 2022 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Point 8.1 :

La plate-bande sera emplie de concassés et de paillis

Point 8.2 :

Enseignant(e)s : collation des grades le 2 juin.

Point 8.4 :

Service de garde : ce n'est pas possible de refuser le service.

Point 8.7 :

O.P.P. : la porte ouverte du 6 mai a été annulée.

5. RAPPORT BUDGÉTAIRE DU CE

Mme Boulet nous présente le dernier rapport budgétaire.

Avec le budget du 27XXX, nous aimerions acheter en septembre, des vêtements de rechange à prêter aux enfants dont les vêtements sont trempés ou sales.

CE2122-031

6. FACTURE AUX PARENTS (PRINCIPE D'ENCADREMENT DES COÛTS) (ART. 77.1)

Les choix ont été faits selon l'organisation scolaire.

La facture pour la classe de maternelle sera ajustée dépendant de l'enseignant qui sera en charge du groupe.

Sur la proposition de Marie Bourassa, le conseil d'établissement approuve les listes des cahiers d'activités tel que présenté. Un montant maximum de 70 \$ sera demandé aux parents.

Annexe CET089-2021-2022-022

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE2122-032

7. LISTE DU MATÉRIEL SCOLAIRE 2022-2023

Des listes ont été préparées selon l'organisation scolaire que nous avons. Elles seront envoyées aux parents à la fin de l'année scolaire.

Sur la proposition de Marjorie Matte-Despatis, le conseil d'établissement approuve les listes des fournitures scolaires tel que présenté.

Annexe CET089-2021-2022-023

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE2122-033

8. CODE DE VIE POUR 2022-2023 (ART. 76)

Le conseil d'établissement approuve la matrice du code de vie actuel. Les enseignantes apporteront des modifications suite à leur perfectionnement en lien avec la pédagogie Freinet.

Annexe CET089-2021-2022-024

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. VOYAGES DE FIN D'ANNÉE ET ACTIVITÉS SPÉCIALES

Mme Boulet nous présente le tableau des coûts pour le voyage de fin d'année et les diverses activités vécues et à venir.

Il est estimé que le voyage O-Volt/Buffet des Continents/transport coûterait environ 50\$ par élève. Il est décidé que la totalité des coûts pour ce voyage soient assumés par le budget de l'école (27110).

CE2122-034

10. GUIDE DES PARENTS DU SERVICE DE GARDE

Mme Boulet nous présente le guide.

Sur la proposition de Sabrina Allen, le conseil d'établissement approuve le guide des parents du service de garde pour 2022-2023 tel que présenté.

Annexe CET089-2021-2022-025

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. TRANSPORT SCOLAIRE MATERNELLE 4-5 ANS

Mme Boulet explique l'enjeu du transport pour les enfants hors bassin qui aimerait faire une maternelle 4-5 ans.

12. INFORMATION

12.1 PRÉSIDENTE

Aucun sujet.

12.2 DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS

Aucun sujet.

12.3 ENSEIGNANT(E)S

Pour la collation des grades, France Vachon, fera le souper des finissants. Les élèves coucheront ensuite à l'école et iront déjeuner au restaurant l'Entre-Gens.

12.4 SERVICE DE GARDE

Le 3 juin, les services de garde de Lambton, St-Romain et Stornoway se jumelleraient pour faire une activité spéciale à l'aréna de Lambton (jeux gonflables, popcorn, barbe à papa).

Pour éviter les frais de transport, les éducatrices souhaiteraient que les parents transportent leurs enfants jusqu'à l'aréna au début et à la fin de la journée.

Le conseil d'établissement approuve l'achat de popcorn et la demande de transport.

12.5 MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Discussion pour une collaboration école/communauté pour les activités aux enfants (ex : chasse aux cocos).

12.6 DIRECTION

Mme Boulet annonce le retour aux 3 bulletins et 1 communication pour l'an prochain.

12.7 O.P.P.

12.7.1 PLAN DE FINANCEMENT – COIN CALME

Mme Bourassa nous parle de développement du « coin calme ».

13. VARIA

Aucun sujet.

14. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.

15. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion se tiendra le 13 juin à 18 h 00 au restaurant La Source.

CE2122-035

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de Sabrina Allen, il est résolu de procéder à la levée de la réunion à 21 h 12.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marjorie Matte-Despatis, présidente

Mylène Bouffard, secrétaire